

ARRETE CONJOINT N°2021 087 /MS/MINEFID
Portant clôture du Projet de Construction et d'Equipement d'un
Centre Hospitalier Universitaire à Bobo-Dioulasso (ProCE-CHUB)

LE MINISTRE DE LA SANTE

ET

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation type des départements Ministériels ;
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ;
- Vu le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 réglementation générale des projets et programmes de développement ;
- Vu l'Accord-Cadre de Coopération Globale 2018-2020 du 31 août 2018 conclu entre le Gouvernement de la République Populaire de Chine et le Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu l'arrêté conjoint n°2013-1117/MS/MEF portant création, classification, objectifs et administration du projet de construction et d'équipement d'un centre hospitalier universitaire à Bobo-Dioulasso (ProCE-CHUB) ;
- Vu l'arrêté conjoint n°2019-148/MINEFID/CAB portant prorogation du projet de construction et d'équipement d'un centre hospitalier universitaire à Bobo-Dioulasso (ProCE-CHU-B) ;
- Vu le rapport d'achèvement du projet de construction et d'équipement d'un centre hospitalier universitaire à Bobo-Dioulasso (ProCE-CHU-B) du 01 janvier 2020 ;
- Vu le procès-verbal des travaux de la Commission Interministérielle de Dévolution des biens du projet de construction et d'équipement d'un centre hospitalier universitaire à Bobo-Dioulasso (ProCE-CHU-B).

ARRETEMENT

Article 1 : il est constaté la clôture du Projet de Construction et d'Equipement d'un Centre Hospitalier Universitaire à Bobo-Dioulasso (ProCE-CHUB) pour compter du 31 décembre 2019 ;

Article 2 : le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement et le Secrétaire Général du Ministère de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 10 MAI 2021

Le Ministre de la Santé



The signature of Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé is written in black ink over a circular official seal of the Ministry of Health. The seal features a central emblem and the text 'LE MINISTRE DE LA SANTE' around the perimeter.

Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé

OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Développement



The signature of Lassane KABORE is written in black ink over a circular official seal of the Ministry of Economy, Finance and Development. The seal features a central emblem and the text 'LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT' around the perimeter.

Lassane KABORE

Officier de l'Ordre de l'Étalon

Ampliations :

- SG /MS ;
- Responsable du programme budgétaire ;
- DGESS/Ministère de tutelle technique ;
- SG/ MINEFID ;
- DGEP/MINEFID ;
- DGCOOP/MINEFID ;
- DGTCP/MINEFID ;
- DGB/MINEFID ;
- DGCMEF/MINEFID ;
- PTF concernés.